

BELRECA
 (Coté sur le marché de NYSE Euronext Brussels)
 Van Putlei 74/76 – B2018 Antwerpen
 E-mail : info@belreca.be / Website : www.belreca.be
 Tel : +32(0)3.230.98.19 - Fax : +32(0)3.239.73.20

Déclaration intermédiaire au 31/03/2014.

La déclaration intermédiaire au 31/03/2014 a été établie par le Conseil d'Administration. Elle couvre la période du 01/01/2014 au 31/03/2014 y compris.

EN EURO	31/03/2014	31/03/2013
Marge brut d'exploitation (solde négatif) :	(15.089)	(13.650)
Autres charges d'exploitation :		
Perte d'exploitation :	(15.089)	(13.650)
Revenus Financiers (*) :	272.319	211.526
Frais Financiers (**) :	(77.273)	(14.391)
Bénéfice courant avant impôts :	179.957	183.485
Produits exceptionnels sur les immobilisations financières :		
- reprise de réductions de valeurs :		
- plus-values sur ventes :	2.198.267	0
Charges exceptionnelles sur les immobilisations financières :		
- réductions de valeurs actées :		
- moins-values sur réalisations :		
Bénéfice de la période avant impôts :	2.378.224	183.485
Plus-value latente sur le portefeuille :	11.635.230	11.002.594
(immobilisations financières et placements de trésorerie)		

(*) Annexe aux revenus financiers :

Plus-values sur réalisation d'actions (placement de trésorerie) :

01/01 - 31/03/2014 : € 62.217

01/01 - 31/03/2013 : € 12.863

(**) Annexe aux frais financiers :

Moins-values sur réalisation d'actions (placement de trésorerie) :

01/01 - 31/03/2014: € 21.581

01/01 - 31/03/2013: € 0

Reprises de réductions de valeurs sur actions (placement de trésorerie) :

01/01 - 31/03/2014: € 20.173

01/01 - 31/03/2013: € 0

Service financier : VAN DE PUT & Co Effectenbank – Banque de Titres – Van Putlei 74/76 à B2018 Antwerpen – www.vandeput.be - E-mail : info@vandeput.be - Tel. (32)03.230.98.19.

POUR PLUS D'INFORMATIONS AU SUJET DE LA BELRECA, CONSULTEZ LE SITE INTERNET : WWW.BELRECA.BE

Een nederlandse versie van deze tussentijdse verklaring is ook gepubliceerd; in geval van interpretatieverschillen tussen de nederlandse versie en de franse versie van deze tussentijdse verklaring, geldt uitsluitend de nederlandse versie.

En cas de divergences d'interprétation entre la version française et la version néerlandaise de la présente déclaration intermédiaire seule la version néerlandaise fait foi.